

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000004827 Nombre de pages : 4

Epreuve : ... Matière : ... Session : ...
101

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les notions de censure et de liberté d'expression naissent de très nombreux débats actuellement. Cette semaine encore, les médias se font l'écho d'échanges virulents sur "l'affaire Mila", adolescente menacée de mort sur les réseaux sociaux après avoir émis des propos extrêmement critiques à l'égard de l'Islam en réponse aux attaques dont elle aurait elle-même fait l'objet. Si la ministre de la Justice y a vu des propos tombant sous le coup de la loi, de nombreux commentateurs défendent au contraire la jeune fille au nom de la liberté d'expression et dénoncent la censure qui exercerait une certaine pression sur les réseaux sociaux. Un exemple montre le caractère éminemment problématique des notions de censure comme de liberté d'expression, que l'on oppose facilement l'une à l'autre en définissant la première comme "l'ensemble des contraints institutionnelles qui pèsent sur les opérations de la liberté d'expression" (Laurent Martin).

Mais la censure doit-elle nécessairement être une comme une limitation de la liberté d'expression ou bien peut-elle être une de ses garanties et à quelles conditions ?

J'ai répondu à cette question, nous venons d'abord que la censure peut être à la fois un instrument de contrôle et de garantie de la liberté d'expression. Nous montrerons ensuite que ce sont l'invisibilité et l'inconscience de certaines formes de censure qui en constituent les principaux dangers pour la liberté d'expression.

Si la censure représente une forme de contrôle

...1/....

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000004827 Nombre de pages : 4

de la liberté d'expression, elle peut aussi en être l'une des garanties car, comme l'écrivait Alain, "il n'y a pas de droit sans limite". Il convient d'abord de distinguer deux formes de censure officielle correspondant à deux régimes politiques : il s'agit d'une part de la censure d'Ancien régime, qui se fait à priori et autorise au nom de la publication d'écrire ce qu'on veut, d'autre part d'une censure a posteriori, exercée de façon publique par un jugelement s'appuyant sur des lois. Si la première est le symbole des régimes autoritaires, le second caractérise les régimes démocratiques. Elle n'empêche pas la circulation des œuvres mais peut les sanctionner au nom des lois. Laurent Martin note toutefois la difficulté de la loi pour vraiment dire l'interdit. Et c'est là une des autres caractéristiques de la censure à observer pour comprendre son rapport avec la liberté d'expression : qui est-ce qui fixe l'objet d'interdit et de censure ? En France, la liberté d'expression s'arrête au propos appelant à la haine, racistes, antisémites, anti-LGBT+, afin de protéger les plus vulnérables à ces attaques. Dans l'Ancien régime, la censure était visuel avant tout les écrits hétérodoxes d'un point de vue religieux et moral. En Turquie, elle défend un moralisme nationaliste. Le phénomène opéré dans le Rome antique entre une censure d'ordre moral, défendant une certaine idée de la civilisation romaine, à une censure visant les opposants à un régime de plus en plus despote qui manque le risque que celle-ci passe de protection à répression. Et c'est ce risque que pointe Félix Tréguet, de la Chancellerie des Affaires étrangères, dans le fil de l'adjectif "indésirable" utilisé par Emmanuel Macron pour qualifier les contenus futurs cibles de censure automatisée en ligne.

Par ailleurs, si la censure peut ainsi représenter une limitation de la liberté d'expression, elle est aussi parfois un accélérateur à sa créativité. La censure turque n'a ainsi pas étouffé "l'opus Gezi" dans la création et la pensée. Robert Denton note aussi que sous l'Ancien Régime, un interdit de

garantie n'empêchait pas d'être publiée à l'étranger. Il va même plus loin en relevant les phénomènes de complots, de collaboration, d'association varie de censure qui marquent les relations entre créateurs et censeurs dans la France du XVIII^e, l'Inde coloniale comme en RDA. Instrument de contrôle d'un pouvoir autoritaire auquel la garantie des libertés fondamentales, exercée a priori ou a posteriori, ~~la~~ ~~comme~~ ces caractéristiques ne suffisent pas à concevoir la censure comme ennemie de la liberté d'expression de façon universelle. Le point essentiel pour elle réside dans son caractère visible ou caché, conscient ou inconscient.

C'est en tant qu'elle demeure insue, cachée ou inconsciente, que la censure représente un danger réel pour la liberté d'expression. Pascal Durand oppose ainsi une censure spectaculaire, exercée publiquement dans les tribunaux, au nom de lois connues de tous à une censure "plus retorse", "invisiblement" et inconsciente qui paraît prendre la forme de "rumeurs, procès d'intention, istruction tronquées, déplacement d'objet et d'enjeu". Une autre forme de cette censure invisible est celle créée par certains linguistes et sociologues, comme structures inconscientes de notre langage et de notre pensée, qui limitent à la fois liberté d'opinion et d'expression sans que l'on s'en rende compte. C'est contre cette censure invisible de la pensée même que François Fureau s'élève en défendant la républication des pamphlets antisémites de Céline : le seul Sege Klarsfeld demande son interdiction, à priori, au nom de lois contre l'appel à la haine, lui défend au contraire leur mixe ou lucidité afin de permettre aux lecteurs de se faire une idée lucide de l'histoire, de la culture et du présent de son pays. Plutôt que de maintenir invisibles les ombrages de l'histoire française il appelle à les affronter en toute lucidité.

Le lucidité et aussi ce qui manque, selon Jorge Halomi aux journalistes face à la liberté de la presse. Cravant que l'effacement du poids de la censure d'Etat grâce notamment aux moyens financiers des entreprises qui possèdent leurs organes de presse, ils ne seraient pas qui ils se racontent à une S.F... leur offre pleine liberté.

censure d'autant plus pénible qui elle demeure cachée. Il donne en exemple le peu à merveille sur de chaînes de TV américaines de dons de préférences dont elles ont bénéficié pour illustrer le poids de cette censure intime et invisible, même pour les journalistes qui y sont soumis, se croient au contraire libérés. Enfin, Félix Treguer dénonce un tournant dans la longue histoire de la censure avec le mix en place d'une censure d'autant plus invisible que celle-ci est libérée des contraintes juridiques qui encadraient par la loi de 1981 et qui elle est automatisé : il s'agit de celle mix en place dans un partenariat public-privé Etat-GAFAR pour contrôler automatiquement les contenus émis en ligne dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. D'abord encadré par cet contrôle anti-terroriste, il note que l'on envisage déjà de céder les contenus "indésirables" dans une entreprise de contrôle et de censure généralisé, automatisé donc invisible et confié à quelques entreprises déjà surpuissantes, sans que des contrôles citoyens ne soient précis ou même possibles.

La censure n'est donc pas de façon univoque l'ennemie de la liberté d'expression, mais ce sont les conditions de mix en œuvre et en particulier ses caractères visibles ou non, conscients ou non, considérables ou non qui en font une garantie ou un danger. Maxime Drey se demandait si la tendance à vaincre la censure partiale n'était pas le signe de son effacement. Elle l'est peut-être précisément d'un effacement synonyme de fin, d'un effacement synonyme d'abolition.